

REvue

POUR LES PARLEMENTAIRES

UN PÉRIODIQUE CONSACRÉ AUX ÉNERGIES
RENOUVELABLES

DANS CE NUMÉRO

AVANTAGES DES ÉNERGIES RENOUVELABLES : ATTÉNUATION DES CHANGEMENTS

CLIMATIQUES 2

Lutter contre les problèmes climatiques en transformant le système énergétique mondial

POINT DE VUE 4

Ronan Dantec
Sénateur, France

CAP SUR LES INSTRUMENTS DE POLITIQUES 6

Fixer les objectifs des énergies renouvelables

ORIENTATION DE POLITIQUES 8

Principales fonctions des objectifs en matière d'énergies renouvelables tout au long du cycle d'élaboration des politiques

ÉTUDES DE CAS 9

Cabo Verde, Inde,
Mongolie, Afrique du Sud

FORUM DES LÉGISLATEURS 10

Bref compte-rendu

QUELQUES PUBLICATIONS 11

ANNONCES 12

À l'occasion de la COP21 de Paris, les pays participants sont parvenus à un accord ambitieux sur le changement climatique, les engageant à prendre des mesures décisives. Il a par ailleurs été reconnu que l'avenir du système énergétique dépend en grande partie des énergies renouvelables. L'énergie est au cœur de toute activité économique, et ce secteur a connu d'importants bouleversements au cours des dernières années. Dans ce secteur, les énergies renouvelables sont de plus en plus compétitives par rapport aux combustibles fossiles ; elles s'imposent, de fait, comme la solution qui permettra de relever le défi du changement climatique. Des engagements présentés par les pays sont au centre de ce nouveau cadre international et seront périodiquement réexaminés en vue de rehausser leur niveau d'ambition.

En multipliant par deux la part des énergies renouvelables à l'horizon 2030, il devrait être possible d'atteindre la moitié des réductions d'émissions requises ; ceci associé à une meilleure efficacité énergétique pourrait nous permettre de contenir l'augmentation des températures moyennes mondiales en dessous de 2°C et d'éviter un changement climatique catastrophique. Il est, par conséquent, essentiel de favoriser la montée en puissance des énergies renouvelables pour atteindre nos objectifs climatiques sans ralentissement de la croissance économique ni réductions des prestations sociales.

Dans ce numéro de la REvue, le sénateur français Ronan Dantec insiste sur le fait que la COP21 a marqué le point de départ d'une action législative : des politiques doivent maintenant être mises en place pour accélérer l'adoption des énergies renouvelables à l'échelle mondiale.

2015 aura aussi été l'année où les Objectifs de Développement Durable ont été adoptés par l'Assemblée générale des Nations Unies, ce qui, pour la première fois au sein du système des Nations Unies, engage, à travers l'Objectif 7, à assurer à chacun l'accès à une énergie abordable, fiable, durable et moderne, et à augmenter sensiblement la part des énergies renouvelables. Par le biais de ces engagements majeurs, le monde est sur la voie d'un avenir énergétique durable.

Mandatée par ses membres (incluant actuellement plus de 145 États), l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) est chargée de soutenir les pays dans leur effort de transition vers un avenir énergétique durable. Elle encourage l'adoption généralisée et l'utilisation durable de toutes les formes d'énergies renouvelables à des fins de développement durable, d'accès à l'énergie, de sécurité énergétique, de croissance et de prospérité à faible intensité en carbone.

En diffusant régulièrement des informations récentes et pertinentes sur les énergies renouvelables et autres sujets connexes (stratégies, coûts, technologies et avantages socio-économiques), l'IRENA a pour mission d'accompagner les parlementaires et autres décideurs dans leur effort d'accroissement de la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique de leurs pays respectifs.

AVANTAGES DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

ATTÉNUATION DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Lutter contre les problèmes climatiques en transformant le système énergétique mondial

Le secteur de l'énergie est la plus importante source d'émissions de gaz à effet de serre (GES). Par conséquent, l'atténuation des changements climatiques nécessitera d'importantes transformations du secteur de l'énergie.

La Conférence « Paris Climat 2015 » des Nations Unies a été un tournant pour les énergies renouvelables. Elle a corroboré ce que certains partisans soutenaient depuis longtemps : qu'une transition rapide et globale vers les technologies énergétiques renouvelables constituerait un moyen réaliste de parvenir à un développement durable et d'éviter un changement climatique catastrophique. Maintenant qu'il est avéré que les énergies renouvelables sont essentielles à la réalisation des objectifs climatiques et de durabilité, le défi auquel nous devons faire face est passé de la nécessité de déterminer ce qui doit être fait à celle de traduire tout cela en actions.

Relever les ambitions – L'accord de Paris constitue un cadre de coopération internationale et envoie un signal clair à tous les acteurs : revoir leurs ambitions à la hausse. C'est un engagement pour agir contre le changement climatique, qui devra tenir compte des priorités, circonstances, responsabilités et capacités spécifiques. Les NDC (Contributions déterminées au niveau national) présentées par les différents pays sont au centre de ce nouveau cadre international et devront être périodiquement réexaminées.

Près de 190 pays ont présenté leurs plans et stratégies actuels de réduction des émissions et d'adaptation à la hausse des températures dans leur NDC. La plupart considèrent la transformation du système énergétique comme l'un des piliers de leurs contributions. Il s'agit là d'un signal fort quant à la possibilité de réduire à grande échelle les émissions de gaz à effet de serre, tout en répondant aux objectifs de développement. Saisir cette opportunité suppose que les objectifs, les plans et les investissements soient traduits dans les faits par la législation, les politiques et les stratégies nationales de mise en œuvre.

Les manquements détaillés – De nombreux pays ont présenté des plans ambitieux visant à accroître l'utilisation des énergies renouvelables pour la production d'électricité. Les plans proposés par le Brésil, la Chine, l'Union européenne, l'Inde, l'Indonésie, le Japon, le Mexique et les États-Unis représenteraient, une fois combinés, une augmentation des énergies renouvelables d'environ 9 000

TWh en 2012 à 20 000 TWh en 2030 (WRI, 2015). Le Maroc a annoncé un objectif de 52 % d'énergies renouvelables d'ici 2030 et le Bangladesh prévoit d'augmenter sa capacité de production d'énergie éolienne et solaire de 400 et 100 MW respectivement. Ces tendances sont observées dans le monde entier, des économies productrices de pétrole aux petits États insulaires en développement.

Pourtant, selon les analyses de l'IRENA, la somme de toutes ces contributions, une fois cumulées, aboutit encore à un écart par rapport à l'objectif de 2°C. Même si tous les objectifs présentés dans les NDC étaient pleinement atteints, la température globale moyenne augmenterait encore de 2,7 à 3°C. Selon les politiques et plans nationaux actuels (statu quo), le total des émissions mondiales de CO₂ liées à l'énergie atteindront 42 Gt par an d'ici 2030. C'est trop élevé pour limiter l'augmentation de la température globale moyenne à 2°C, et infiniment bien trop élevé pour atteindre l'objectif de 1,5°C également évoqué à Paris.

Comblent le fossé – Le REmap de l'IRENA : La Feuille de Route pour un Avenir porté par les Énergies Renouvelables établit qu'en atteignant un taux de 30 % d'énergies renouvelables dans le bouquet énergétique mondial d'ici 2030, le monde serait sur la voie d'une limitation de l'augmentation des températures à 2°C par rapport aux niveaux pré-industriels, et qu'en surpassant cette part de 30 % en 2030, la hausse des températures pourrait être inférieure à 2°C.

Avec 30 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie mondiale, l'augmentation de la température globale peut être limitée à 2°C

Pour combler ce fossé, la part des énergies renouvelables doit en moyenne augmenter de 1 % par an dans le monde entier d'ici 2030. Le taux de croissance actuel est de 0,17 % par an.

Pour atteindre une part de 30 % ou plus d'énergies renouvelables, il faudrait non seulement que leur déploiement s'accélère de façon significative, mais aussi que leur efficacité s'accroisse et que chacun puisse accéder à une énergie moderne produite à partir de sources renouvelables, en phase avec l'Objectif 7 de développement durable.

Pour en savoir plus :

REpenser 2015, Énergies renouvelables et changement climatique (IRENA, 2015)

REmap – Feuille de route pour un avenir porté par les énergies renouvelables (IRENA, 2016)

CINQ PRIORITÉS POUR LES LÉGISLATEURS – CE QUI PEUT ÊTRE FAIT

Si la communauté internationale ne parvient pas à saisir les opportunités que représentent les énergies renouvelables, il est fort probable que les objectifs énergétiques et climatiques ne soient pas atteints. Dans le cadre d'une approche globale afin d'amorcer la transition énergétique, l'IRENA encourage les législateurs à envisager des solutions dans les domaines suivants :

1. Corriger les distorsions du marché afin de définir des règles du jeu équitables

- » Introduire ou augmenter le prix du carbone reflétant les coûts externes des combustibles fossiles
- » Tenir compte des externalités liées au changement climatique et à la santé humaine dans la tarification de l'énergie
- » Améliorer le cadre réglementaire du marché des énergies renouvelables

2. Introduire plus de flexibilité dans les systèmes énergétiques afin d'intégrer la variabilité des principales sources d'énergie renouvelables

- » Mettre en place des interconnexions entre les réseaux nationaux ou régionaux pour équilibrer l'offre et la demande en énergie
- » Favoriser la régulation par la demande, le stockage de l'électricité et créer des réseaux intelligents pour renforcer l'intégration des énergies renouvelables variables
- » Encourager la tarification en temps réel afin d'évaluer le prix de l'énergie produite à différents moments, pour réorienter les marchés et redéfinir les systèmes de rémunération de façon à synchroniser les pics de l'offre et de la demande
- » Introduire de nouveaux cadres réglementaires permettant l'émergence de nouveaux acteurs sur le marché de l'énergie et reflétant le rôle évolutif des services et des consommateurs

3. Développer et déployer des solutions de chauffage et de réfrigération renouvelables dans le cadre des projets d'aménagement urbain et industriel

- » Inciter les villes, les administrations locales et les municipalités à adopter des systèmes efficaces de chauffage urbain centralisés
- » Favoriser le couplage entre le secteur de l'électricité et celui du chauffage et de la réfrigération pour utiliser la chaleur et l'électricité excédentaires à des fins de chauffage/réfrigération des bâtiments et de l'industrie

4. Favoriser l'utilisation d'énergies renouvelables notamment de biocarburants dans le domaine du transport

- » Prôner l'utilisation majoritaire de véhicules électriques dans le transport urbain (tram, bus, transport de passagers et de marchandises) alimentés par une source d'électricité renouvelable, grâce à des initiatives de planification de « ville intelligente », de déploiement d'infrastructures de recharge et d'approvisionnement, d'encouragement de vente de véhicules électriques (VE) et de la mise en place de bornes de recharge, et en stimulant les perspectives marchandes d'une production en série de ces technologies automobiles
- » Soutenir la commercialisation pour un usage généralisé des biocarburants liquides avancés, notamment dans les secteurs de l'aviation, du transport et de l'expédition, accélérer la recherche, le développement et la production de biocarburants liquides avancés, exiger que les combustibles non renouvelables soient mélangés avec des biocarburants liquides, et promouvoir l'utilisation du biogaz pour compléter les biocarburants liquides

5. Assurer l'approvisionnement durable, abordable et fiable de matières premières bioénergétiques

- » Garantir l'approvisionnement en produits bioénergétiques fiables et abordables, principalement pour les applications ne pouvant reposer sur aucune autre technologie d'énergie renouvelable, comme certains processus thermiques industriels à haute température, grâce à l'expansion du marché et à l'intégration verticale de la filière des carburants

REmap : Feuille de Route pour un Avenir porté par les énergies renouvelables (IRENA, 2016)

POINT DE VUE

Ronan Dantec Sénateur, France

Ronan Dantec a été élu sénateur en 2011 et fait partie du groupe des écologistes au Sénat français. Il est vice-président de la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire.

Depuis le début de son mandat, le sénateur Dantec s'est engagé activement dans l'élaboration de la politique énergétique de son pays, et figure parmi les députés qui ont pris part au débat national sur la transition énergétique qui a précédé l'adoption de la Loi de « Transition énergétique pour la croissance verte ».

En septembre 2013, il a été sollicité par le gouvernement pour rédiger un rapport intitulé « Les collectivités territoriales dans la perspective de Paris Climat 2015 : de l'acteur local au facilitateur global ».

Ronan Dantec a également présidé le comité chargé de l'organisation du Sommet mondial de la ville durable, ECOCITY, qui s'est tenu à Nantes en septembre 2013. Ce sommet s'est conclu par l'adoption de la Déclaration de Nantes, feuille de route des gouvernements locaux en vue de la conférence Paris Climat 2015.

www.iclei.org/worldmayorssummit.html



Q : Comment le rôle des parlementaires devrait-il évoluer suite à la COP21 de Paris ?

Je crois que, depuis Paris, nous sommes entrés dans une nouvelle phase. Jusque-là, les négociations inter-gouvernementales étaient le pilier fondamental des contributions nationales. Au lendemain de la COP21, tout le monde a été invité à agir. Les parlementaires ont la lourde responsabilité de faire évoluer la législation de façon à permettre aux gouvernements d'atteindre et de dépasser les objectifs qu'ils ont inclus dans leurs NDC (Contributions déterminées au niveau national). En effet, le but est de créer une dynamique et de permettre à ces NDC d'évoluer et de devenir plus ambitieuses au fil du temps.

Q : L'énergie est la plus importante source d'émissions de gaz à effet de serre. La plupart des énergies renouvelables émettant peu ou pas de CO₂, l'accélération de leur déploiement contribuera largement à la décarbonisation du secteur de l'énergie et à l'atténuation des changements climatiques. Nombreuses sont les NDC qui envisagent le développement des énergies renouvelables. Comment les parlementaires peuvent-ils contribuer à mener encore plus d'actions en faveur des énergies renouvelables ?

En France, nous avons récemment adopté une loi ambitieuse sur la transition énergétique et l'atténuation du changement climatique. L'adoption de cette loi a été précédée d'un important débat national auquel les membres du parlement ont été étroitement associés. Grâce à ce travail initial et aux débats législatifs qui ont suivi, nous avons réussi à démultiplier les ambitions de cette loi. Elle va, par exemple, permettre de fixer le prix du carbone, ce qui n'avait même pas été envisagé dans la proposition initiale.

Nous avons également réussi à mettre en place un cadre juridique qui donne plus de pouvoir aux gouvernements locaux et sous-nationaux. Si la loi française est sans doute l'une des plus ambitieuses à ce jour, je crois que c'est précisément parce qu'elle oblige chacun des territoires français à appliquer les accords internationaux. Chaque communauté de communes est maintenant tenue de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 40 % d'ici 2030. Cela contribuera certainement à amorcer la dynamique locale.

Il est fondamental de placer les gouvernements locaux au cœur de la stratégie. Pour mieux répondre à l'objectif global, il faut faire des choix locaux comme les transports en commun, le déploiement de réseaux de chauffage, l'intégration des énergies renouvelables dans les villes, etc. La loi française a ainsi fait un pas important dans la bonne direction.

Q : Vous avez affirmé que les objectifs de la COP21 ne pourront être atteints que si les négociations sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre sont mises en lien avec les négociations sur le développement durable.

C'est précisément là tout l'enjeu : la seule façon de faire prévaloir notre objectif est de conjuguer développement durable et lutte contre le changement climatique.

Les négociations récentes ne concernent pas uniquement le changement climatique. Que des objectifs spécifiques concernant l'accès à l'énergie durable et la ville durable soient inclus dans les Objectifs de développement durable récemment adoptés, constitue une avancée majeure pour l'agenda international mais aussi pour les programmes nationaux. Nous devons maintenant adopter un discours commun englobant le développement – ce qui implique nécessairement l'accès à l'énergie – et les mesures d'atténuation du changement climatique. Je suis persuadé que la seule façon d'atteindre nos objectifs est de convaincre les populations locales que c'est en modifiant leur modèle de système énergétique que leur développement pourra s'amorcer. Si nous essayons de convaincre les populations locales de modifier leur bouquet énergétique sans leur montrer les avantages qui en découleront, l'opposition risque d'être importante.

Je suis persuadé que la seule façon d'atteindre nos objectifs est de convaincre les populations locales que c'est en modifiant leur modèle de système énergétique que leur développement pourra s'amorcer

Q : Pendant la phase préparatoire de la Conférence sur le climat de Paris, vous avez suggéré qu'il était nécessaire de s'affranchir des obstacles institutionnels et d'engager des actions avec différents acteurs. Dans ce système de gouvernance multilatéral, quel serait le rôle de l'IRENA, en tant qu'organisme inter-gouvernemental, pour soutenir votre travail législatif et vous aider à accélérer le déploiement des énergies renouvelables ?

Il me semble que la diffusion des informations reste, aujourd'hui encore, une nécessité absolue. Les parlementaires du monde entier doivent savoir qu'aujourd'hui, l'énergie renouvelable est devenue compétitive. En termes de déploiement des énergies renouvelables, mon pays a toujours été à la traîne car elles ont longtemps été considérées trop onéreuses. Nous avons donc fait des choix énergétiques différents qui, de fait, ont maintenant atteint leurs limites.

Aujourd'hui encore, nombreux sont les pays développés et en développement qui restent à convaincre que le déploiement des énergies renouvelables est économiquement viable. Dans ce sens, le rôle d'une agence telle que l'IRENA est fondamental. Il lui incombe d'informer les parlementaires et de les convaincre que la transition énergétique est un choix judicieux. Nombreux sont ceux qui en doutent encore aujourd'hui. Cela devrait être sa mission première.

L'IRENA devrait être en mesure de proposer une analyse législative des politiques les plus efficaces ainsi qu'une vision d'ensemble de l'évolution des autres pays en la matière. Les débats étant souvent très pointus, les parlementaires ont besoin de l'accompagnement technique d'un organisme neutre ; en tant qu'agence internationale, l'IRENA n'est pas soumise aux groupes de pression locaux. Les informations émanant de l'IRENA jouissent d'une bonne crédibilité et seront donc bien perçues. En France, par exemple, les mécanismes de soutien relatifs aux énergies renouvelables sont inclus dans la législation. Leur fonctionnement est extrêmement complexe. Certains parlementaires sont des spécialistes, mais pour la plupart des législateurs ce sujet peut être difficile à comprendre.

CAP SUR LES INSTRUMENTS DE POLITIQUES

Fixer les objectifs des énergies renouvelables

- » Pourquoi fixer des objectifs ?
- » Différents types d'objectifs
- » Objectifs efficaces et efficaces
- » Énergies renouvelables et changement climatique : des objectifs conjoints

Fixer des objectifs en matière d'énergies renouvelables apparaît comme un moyen plébiscité pour diriger les économies nationales et régionales vers un système énergétique plus durable et plus sobre en émissions de carbone.

Désormais adoptés par 164 pays du monde, les objectifs en faveur des énergies renouvelables ont été introduits dans la législation de 59 d'entre eux

Fixer des objectifs joue plusieurs rôles significatifs dans le soutien au développement des énergies renouvelables. Ils indiquent la trajectoire envisagée de croissance du marché et permettent aux acteurs d'allouer des ressources de façon plus efficace ; en termes d'investissements, ils facilitent la prise de décisions concernant l'allocation de capitaux et l'embauche ; ils peuvent faciliter la planification d'autres investissements à long terme tels que dans les infrastructures d'acheminement et de distribution ; enfin, le renforcement des capacités humaines prenant beaucoup de

temps, ils peuvent ancrer la formation et le développement des compétences dans ce secteur.

Les objectifs des énergies renouvelables font désormais partie intégrante du paysage énergétique mondial. En 2015, 164 pays à travers le monde avaient adopté des objectifs en matière d'énergies renouvelables sous une forme ou une autre.

Fixer les objectifs des énergies renouvelables - La façon dont ces objectifs sont conçus et mis en œuvre jouera un rôle crucial dans l'élaboration et la définition du bouquet énergétique mondial dans les décennies à venir. [voir Orientations de politiques, p.6]

Depuis leur émergence dans les années 70, conséquence de la crise pétrolière, les objectifs des énergies renouvelables ont pris des formes variables ; elles peuvent être représentées sur une échelle progressive en fonction de leur caractère spécifique, mesurable et contraignant. De la simple annonce gouvernementale à des obligations à part entière, ils peuvent être juridiquement contraignants et inclure des mesures claires et quantifiables et des mécanismes spécifiques de mise en œuvre, de vérification et de suivi. Dans certains cas, les objectifs des énergies renouvelables sont simplement intégrés dans des plans sectoriels ; dans d'autres, ils font partie des programmes de développement nationaux inclus dans les plans pluriannuels.

Si la plupart des objectifs actuellement adoptés à l'échelle mondiale sont dépourvus de mécanismes explicites de contrôle et de sanctions, certains pays ont déjà légiféré dans ce sens. À la fin du premier semestre 2015, des mesures législatives juridiquement contraignantes en matière d'énergies renouvelables avaient été adoptées par 59 États de par le monde, contre 12 en 2000.

Dans certains pays, le processus de définition des objectifs a été très complet : évaluation de la disponibilité des ressources, chiffrage des projets, équilibrage des coûts par

1

Annonces de politiques et déclarations de principes

(ex. livres blancs, communiqués au niveau régional, déclarations et plans)

2

Stratégies et scénarios en matière d'énergie

(ex. plans d'expansion de l'électricité, plans de gestion intégrée des ressources)

3

Feuilles de route et plans d'action détaillés

(ex. PANER, plans quinquennaux, programmes sur les énergies renouvelables, feuilles de route spécifiques à une technologie)

4

Objectifs juridiquement contraignants en matière d'énergies renouvelables

(ex. lois, obligations en matière d'énergies renouvelables, normes sur les carburants renouvelables, portefeuille de produits renouvelables, etc.)

Accroître la spécificité, la mesurabilité et le caractère contraignant.

rapport aux avantages et aux objectifs généraux, le tout reposant sur des données et des analyses solides et sur la participation d'un vaste panel d'acteurs avant toute prise de décision quant à l'ambition et aux types d'objectifs à atteindre.

Objectifs SMART – Pour être efficaces, les objectifs doivent remplir une condition essentielle : être SMART (Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes et limités dans le Temps).

Par ailleurs, un objectif ne peut servir d'orientation que s'il est possible d'en connaître et d'en mesurer l'accomplissement ; il faut donc les surveiller pour mesurer l'efficacité des politiques adoptées et en permettre l'adaptation et l'amélioration continues.

Le degré de réalisme d'un objectif est lié tant à son horizon temporel qu'au niveau d'effort qu'il faudra déployer pour l'atteindre. Idéalement, les objectifs doivent inciter les acteurs à dépasser le statu quo tout en reposant sur une vision stratégique claire pour l'avenir.

Les objectifs doivent être SMART : Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes et limités dans le Temps

En plus d'être SMART, les objectifs des énergies renouvelables doivent également être mobilisateurs et soutenir les objectifs de politiques spécifiques et prioritaires.

Rendre les objectifs obligatoires – Pour accroître leur crédibilité et leur longévité, les objectifs doivent être établis en droit. Si la plupart des objectifs actuellement adoptés à l'échelle mondiale sont dépourvus de mécanismes explicites de contrôle ou de sanctions, certains pays ont déjà légiféré à ce sujet. Les rendre contraignants en droit peut contribuer à rassurer les investisseurs sur la pérennité d'un marché local où ils pourront continuer à commercialiser leurs produits. Par ailleurs, un mécanisme juridiquement contraignant est toujours plus difficile à abroger, ce qui le rend moins vulnérable aux éventuels changements de contexte politique. Il convient toutefois de souligner que les objectifs contraignants doivent être assortis de mécanismes garantissant leur respect et leur application, mais aussi d'une structure institutionnelle permettant de les contrôler et de les faire respecter.

Qui sont les obligés et comment a aussi son importance – Que les objectifs soient contraignants ou volontaires, il est également important de préciser à qui incombe l'obligation

d'atteindre les résultats visés. Dans certaines juridictions, la réalisation de l'objectif échoira au gouvernement. Dans de tels cas, les mécanismes d'application ne sont pas clairs, à moins que l'obligation ne soit expressément déléguée à un organisme compétent. Dans certains pays, les objectifs sont énoncés au sein des politiques obligeant les organismes concernés. En l'absence de réglementation indépendante et d'obligation d'application, les objectifs s'imposent à titre aspirational plutôt que contraignant au sens juridique.

Pour être efficaces, les objectifs en matière d'énergies renouvelables doivent être accompagnés de stratégies claires et de politiques spécifiques – Même s'il est essentiel d'établir ces objectifs ceux-ci ne peuvent pas suffire en soi. Pour être crédibles aux yeux des investisseurs et afin d'esquisser clairement l'évolution du bouquet énergétique, les objectifs doivent être accompagnés d'une stratégie bien définie et soutenus par des politiques et des mesures spécifiques. Pour les rendre plus significatifs et assurer leur efficacité, il est indispensable de lier les objectifs des énergies renouvelables à des politiques spécifiques.

Lien entre politiques climatiques et objectifs en matière d'énergies renouvelables – À bien des égards, les objectifs liés aux énergies renouvelables peuvent contribuer à accélérer la transition des pays vers une économie plus sobre en carbone et un système énergétique plus durable. La question est maintenant de déterminer la façon dont les politiques climatiques vont pouvoir compléter au mieux les objectifs et les politiques en matière d'énergies renouvelables.

Les politiques climatiques doivent étayer les politiques liées aux objectifs des énergies renouvelables ; ces deux aspects peuvent se renforcer mutuellement si leur conception est cohérente

Le renforcement mutuel des politiques climatiques et des objectifs des énergies renouvelables peut reposer sur des objectifs essentiels tels que la détermination du prix du carbone. Ils peuvent également être incorporés aux systèmes de plafonnement et d'échange de quotas d'émissions.

Une conception soignée des objectifs liés aux énergies renouvelables peut renforcer les politiques climatiques.

Pour en savoir plus :

Définition des objectifs en matière d'énergies renouvelables (IRENA, 2015)

ORIENTATION DE POLITIQUES

Principales fonctions des objectifs en matière d'énergies renouvelables tout au long du cycle d'élaboration des politiques

Plutôt que de s'appuyer sur un seul objectif global, les gouvernements sont de plus en plus enclins à adopter des objectifs en matière d'énergies renouvelables pour répondre à de multiples problématiques en lien les unes avec les autres, telles que la sécurité énergétique, le développement durable ou la croissance économique.

Les principales fonctions des objectifs peuvent être regroupées tout au long des trois principales étapes du processus d'élaboration des politiques : la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation :

1. Objectifs en matière d'énergies renouvelables pendant la phase de formulation des politiques

Les objectifs remplissent une importante fonction d'exploration et de recensement des connaissances. Ils peuvent :

- » faciliter l'élaboration d'une base de données en suscitant la collecte des données clés
- » aboutir à la validation des informations par le biais de la consultation
- » révéler des lacunes dans les connaissances
- » accroître la transparence lors de l'élaboration des politiques
- » stimuler le débat, susciter la prise de conscience et améliorer l'acceptation

2. Objectifs en matière d'énergies renouvelables pendant la phase de mise en œuvre des politiques

Ils peuvent :

- » améliorer la planification
- » fournir aux acteurs une orientation claire de la politique
- » manifester un engagement politique
- » encourager l'alignement des politiques publiques
- » inciter les acteurs à prendre des mesures
- » ancrer les scénarios et les priorités stratégiques
- » favoriser la responsabilisation

3. Objectifs en matière d'énergies renouvelables pendant la phase d'évaluation des politiques

Les objectifs permettent de mesurer l'efficacité des différentes politiques et mesures. Ils peuvent :

- » préciser les étapes concrètes d'évaluation et d'ajustements
- » révéler des lacunes dans les opérations en cours
- » fournir des occasions de prendre des mesures pour corriger les déviations
- » révéler les besoins en terme de données ainsi que leurs travers

Définition des objectifs en matière d'énergies renouvelables (IRENA, 2016)

ÉTUDES DE CAS



CABO VERDE – Des objectifs en matière d'énergies renouvelables revus à la hausse

Selon les estimations conservatrices des coûts de production basés sur une forte dépendance continue à l'égard des combustibles fossiles, l'adoption d'une stratégie plus offensive en matière d'énergies renouvelables s'est avérée moins coûteuse dans des juridictions insulaires comme le Cabo Verde. Au Cabo Verde, on estime que la réalisation de l'objectif de 50 % et de l'objectif révisé de 100 % pour le secteur de l'électricité, se traduira par des économies nettes pour le gouvernement, la compagnie de services publics nationale et les contribuables ; en effet, le coût des ressources domestiques renouvelables (énergie éolienne et solaire, principalement) est aujourd'hui inférieur à celui des installations traditionnelles de l'île fonctionnant au diesel et au mazout lourd. Une analyse de tous les coûts et les avantages peut donc plaider en faveur des énergies renouvelables, et même aider à identifier des potentiels et des économies de coûts qui n'étaient pas prévus au départ.



L'INDE multiplie ses objectifs en matière d'énergie solaire par cinq

En Inde, depuis le lancement de la Mission Solaire Nationale en 2010, les processus d'adjudication successifs ont vu baisser le prix moyen de l'énergie solaire sous contrat. Le prix s'est maintenant stabilisé autour de 6,5 à 7 INR/kWh après une période de quatre ans au cours de laquelle le déploiement est passé de moins de 40 MW à 3 GW.

Fort d'une industrie solaire locale en place, le gouvernement a récemment décidé de revoir son objectif en matière d'énergie solaire à la hausse, passant de 22 à 100 GW d'ici 2022. Même si cet objectif implique une modification radicale de la stratégie actuelle de déploiement, l'industrie a généralement soutenu la hausse des ambitions avec l'ensemble des engagements (non contraignants) atteignant plus de 160 GW de capacité d'énergie solaire. Le rehaussement des objectifs a également coïncidé avec les efforts visant à réduire davantage les coûts de production de l'énergie solaire en développant des parcs solaires à grande échelle. Entre 2014 et 2019, l'Inde souhaite aménager 25 parcs solaires d'une capacité cumulée de plus de 20 GW.



MONGOLIE – Perspective régionale des objectifs liés aux énergies renouvelables

La Mongolie est un pays riche en ressources naturelles avec une abondance en sources d'énergies renouvelables telles que les ressources solaires, éoliennes et hydrauliques. Le Gouvernement mongol a démontré son engagement politique à l'égard de la croissance verte, en envisageant sa transition énergétique basée sur une part plus importante des énergies renouvelables. En la matière, l'objectif déclaré par la Mongolie se divise en deux phases, l'une visant à accroître la part des énergies renouvelables de 7 à 20 % d'ici 2023 en termes de capacité de production électrique installée, et la seconde, à atteindre un pourcentage de 30 % d'ici 2030. Adoptée en 2007, la Loi sur les énergies renouvelables constitue la base juridique permettant de réguler la production et l'approvisionnement en énergie renouvelable. Amendée par le Parlement en juin 2015, la législation améliorée devrait jeter les bases d'un cadre réglementaire favorisant les lois du marché pour le secteur de l'énergie. La Mongolie disposant cependant d'un potentiel énergétique renouvelable dépassant largement les besoins des consommateurs nationaux, les questions relatives à l'intensification du déploiement des énergies renouvelables sont abordées dans une perspective régionale et stratégique.



AFRIQUE DU SUD – Processus de consultation sur le plan intégré des ressources

Lors de l'élaboration de son plan intégré des ressources, le Ministère sud-africain de l'énergie a entrepris un vaste processus de consultation en créant un site Internet pour mettre à disposition des documents importants concernant, entre autres, les objectifs des énergies renouvelables. Après une première série de consultations publiques, une deuxième version préliminaire du plan a été publiée et soumise pendant 60 jours aux commentaires. Ce plan envisageait un objectif de 11,4 GW d'ici 2030. À l'issue du délai, plus de 200 observations avaient été reçues, entraînant la modification de certaines des hypothèses du modèle. L'un des principaux changements a été l'inclusion des niveaux de maîtrise des technologies des énergies renouvelables, ce qui entraîne une réduction des coûts au fil du temps. Cette modification fut appliquée à l'appui d'un rapport analysant le marché du solaire PV qui démontre la récente évolution des coûts. En conséquence, les objectifs fixés par technologie d'énergies renouvelables ont été revus à la hausse pour atteindre un total de 17,8 GW en 2030. L'importance accrue des énergies renouvelables au sein du plan révisé est en grande partie attribuable à l'apport des acteurs et à la transparence du processus de formulation de l'objectif.

FORUM DES LÉGISLATEURS, IRENA 2016

BREF COMPTE-RENDU

Une première réunion des législateurs de l'IRENA, le Forum des législateurs 2016, s'est tenue en janvier dernier à Abu Dhabi (Émirats Arabes Unis). [Programme du Forum des législateurs](#) (en anglais).

Au cours de cette journée de réunion, les législateurs ont eu l'occasion de partager les bonnes pratiques et de partager les solutions et les procédés mis en œuvre par d'autres pays pour déployer les énergies renouvelables et répondre à leurs besoins énergétiques nationaux. [Vidéo, Comment l'IRENA peut vous soutenir](#) (en anglais).

Les 16 et 17 janvier 2016, de nombreux législateurs ont également assisté à l'Assemblée de l'IRENA qui a rassemblé quelque 1000 participants et leaders mondiaux de l'énergie de plus de 150 pays. Pour en savoir plus, visitez la [Newsroom de l'IRENA](#) (en anglais).

Mise en œuvre des instruments politiques et partage d'expériences Les tendances et les dynamiques actuelles du secteur de l'énergie ont été présentées par différents experts, l'accent ayant été mis sur le cadre favorable à l'intensification du déploiement des énergies renouvelables. [Présentation PowerPoint du Secrétariat de l'IRENA](#) (en anglais).

Ces présentations ont donné lieu à un débat constructif entre les législateurs sur les mécanismes propres à soutenir le déploiement des énergies renouvelables compte tenu du consensus mondial sur l'importance de ces énergies pour relever le défi du changement climatique et atteindre les objectifs de développement durable.

Les législateurs ont notamment discuté de l'efficacité de mesures telles que les tarifs de rachat et les enchères ou les régimes d'appels d'offres pour accroître la part des énergies renouvelables.

Conclusions en huit points du Forum des législateurs Le Forum des législateurs 2016 a permis d'identifier huit facteurs déterminants pour soutenir l'accélération du déploiement des énergies renouvelables à l'échelle mondiale ; ces huit points ont été exposés le lendemain à l'occasion de la sixième Assemblée de l'IRENA. [Vidéo, Conclusions du Forum des législateurs](#) (en anglais).

HUIT FACTEURS DÉTERMINANTS IDENTIFIÉS PAR LE FORUM

- » Profiter de la dynamique générée par l'adoption des objectifs de développement durable et l'Accord de Paris pour que les pays incluent la protection du climat dans leurs constitutions afin de renforcer sa valeur juridique.
- » Adopter un vaste éventail de lois concernant les énergies renouvelables de façon à leur assurer un cadre juridique stable – facteur déterminant pour les investissements –, et créer des instruments financiers au niveau mondial afin de réduire le coût du capital investi dans des énergies renouvelables.
- » Dans l'approche législative, allouer autant d'importance aux secteurs du transport et du chauffage/de la réfrigération qu'au secteur de l'électricité.
- » Associer efficacité énergétique et lois sur les énergies renouvelables afin d'en maximiser l'impact.
- » Mettre en place les infrastructures nécessaires : réseaux, mini-réseaux, systèmes urbains de réfrigération/chauffage, etc.
- » Promouvoir des marchés équitables tenant compte des effets nuisibles associés à l'utilisation de combustibles fossiles, et des marchés flexibles, capables d'incorporer une part croissante d'énergies renouvelables dans leur bouquet énergétique.
- » Étendre la modélisation aux avantages socio-économiques découlant des énergies renouvelables (emploi, santé, balance commerciale, accès à l'énergie, etc.).
- » Utiliser les parlements pour organiser les acteurs.

RÉSERVEZ CETTE DATE

FORUM DES LÉGISLATEURS 2017

12-13 JANVIER 2017

ABU DHABI, ÉMIRATS ARABES UNIS

QUELQUES PUBLICATIONS



REvue pour les parlementaires / **Numéro 1**

Anglais : http://www.irena.org/Links/IRENA_Review_No_1_Oct2015_EN.pdf

Français : http://www.irena.org/REview/IRENA_Review_No_1_Oct2015_FR.pdf

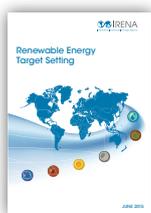
Espagnol : http://www.irena.org/REview/IRENA_Review_No_1_Oct2015_ES.pdf



REmap : Feuille de route pour un avenir porté par les énergies renouvelables, Édition 2016

Multiplier par deux la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique mondial d'ici 2030 est non seulement faisable mais aussi moins cher que de ne pas le faire. Les économies réalisées dépasseraient de loin les coûts générés. Cela créerait plus d'emplois, stimulerait la croissance économique et permettrait de sauver chaque année des millions de vies mises en péril par la pollution de l'air. Associées à une plus grande efficacité énergétique, les énergies renouvelables pourraient contribuer à maintenir la hausse des températures en dessous de 2°C, conformément à l'Accord de Paris adopté en 2015. Pour atteindre cet objectif, le déploiement des énergies renouvelables doit toutefois être six fois plus rapide qu'à l'heure actuelle.

Cette deuxième édition de la feuille de route mondiale de l'IRENA propose une perspective approfondie de la transition énergétique de 40 pays, représentant à eux seuls 80 % de la consommation mondiale d'énergie.



Définition des objectifs en matière d'énergies renouvelables

En quoi les objectifs en matière d'énergies renouvelables consistent-ils ? À quoi cela sert-il de définir des objectifs en matière d'énergies renouvelables ? De quelle façon doivent-ils être conçus et traduits en instruments politiques spécifiques ?

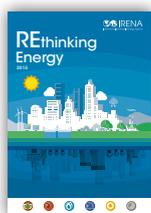
En matière d'énergies renouvelables, les objectifs font désormais partie du paysage énergétique mondial. Le rapport rédigé par l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) souligne l'importance cruciale que revêt l'établissement de définitions et de caractéristiques particulières de conception adaptées aux différents objectifs. Il jette les bases d'un cadre global susceptible d'orienter les décideurs politiques entreprenant de concevoir – ou de réviser – les objectifs de leur pays ou de leur région en matière d'énergies renouvelables.



Avantages des énergies renouvelables : Mesure des paramètres économiques

Ce rapport présente la première quantification de l'impact macroéconomique qu'entraînerait le fait de doubler la part globale des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique d'ici 2030. L'étude s'appuie sur les travaux antérieurs de l'IRENA concernant les avantages socio-économiques des énergies renouvelables, ainsi que sur la feuille de route REmap 2030 de l'IRENA sur le doublement de la part globale des énergies renouvelables.

Le fait de multiplier par deux la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique à l'horizon 2030 pourrait avoir les conséquences suivantes : augmentation du PIB mondial jusqu'à 1,1 %, amélioration du bien-être jusqu'à 3,7 % et création de plus de 24 millions d'emplois dans le secteur.



REpenser l'énergie : Énergies renouvelables et changement climatique

La deuxième édition de *REpenser l'énergie* – rapport phare de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) – examine la façon dont la transition vers les énergies renouvelables pourrait aider à limiter le réchauffement climatique. Comme souligné dans ce rapport, les énergies renouvelables sont au cœur des stratégies de tous les pays souhaitant atteindre des objectifs climatiques tout en consolidant la croissance économique, l'emploi et la création de valeur intérieure.

REpenser l'énergie : Le rapport Énergies renouvelables et changement climatique a été publié en novembre 2015, avant la 21e Conférence des Parties (COP21) de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, qui s'est tenue à Paris (France).

Pour en savoir plus : www.irena.org/publications

COMMUNIQUÉ

RÉSERVEZ CETTE DATE

FORUM DES LÉGISLATEURS 2017

12-13 JANVIER 2017

ABU DHABI, ÉMIRATS ARABES UNIS

Si vous souhaitez participer, envoyez un courriel maintenant à legislators@irena.org et rejoignez-nous en 2017 pour la deuxième édition du Forum des législateurs.



Abonnez-vous pour recevoir les prochains numéros de la
Revue pour les parlementaires de l'IRENA

(Cliquez sur le lien ci-dessus ou envoyez un mail à legislators@irena.org)

PROCHAIN NUMÉRO OCTOBRE 2016

© IRENA 2016

Sauf mention contraire, la présente publication et son contenu sont la propriété de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) et sont protégés par le droit d'auteur d'IRENA.

Le contenu de la présente publication peut être utilisé, partagé, copié, reproduit, imprimé et/ou stocké librement à condition que ce contenu soit clairement attribué à l'IRENA.

Les éléments de la présente publication attribués à des tiers peuvent être protégés par le droit d'auteur de tiers et faire l'objet de conditions d'utilisation distinctes.

Clause de non-responsabilité

La présente publication et son contenu sont fournis « en l'état ». Ni l'IRENA ni aucun de ses représentants, agents, fournisseurs de données, de contenu ou de licences n'offre, aucune garantie, y compris concernant l'exactitude, le caractère complet ou l'adéquation de ce contenu en vue d'une utilisation particulière ou concernant la non-violation de droits des tiers, ni n'accepte aucune responsabilité liée à l'utilisation de la présente publication ou des éléments qu'elle contient.

Les opinions exprimées dans la présente publication sont la responsabilité exclusive de leurs auteurs et ne représentent pas nécessairement le point de vue de l'IRENA ou de ses membres. Aucun élément contenu dans les présentes ne saurait être interprété comme une approbation à l'égard d'un quelconque projet, produit ou prestataire particulier.

Les dénominations employées et la présentation des documents mentionnés n'impliquent pas l'expression d'une quelconque opinion de la part de l'IRENA concernant le statut légal de tout pays, territoire, ville ou zone géographique, ou concernant la délimitation de ses frontières ou de ses limites territoriales.